

Les excentricités d'un trou de beigne [Québec /Rebâtir la rue Saint-Joseph]

André Marceau

Number 73, Spring–Summer 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/46235ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Intervention

ISSN

0825-8708 (print)

1923-2764 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Marceau, A. (1999). Les excentricités d'un trou de beigne : [Québec /Rebâtir la rue Saint-Joseph]. *Inter*, (73), 63–64.

Les excentricités d'un trou de beigne

André MARCEAU

Autrefois, le quartier Saint-Roch abritait la classe laborieuse et les manufactures qui l'embauchait. Une telle vitalité dans ce quartier permettait à de nombreux commerces et services d'y fleurir. Avec la « démocratisation » de l'automobile et l'aménagement d'autoroutes dans les années soixante (dont l'autoroute Dufferin-Montmorency qui vint scinder le quartier), la saignée fut grande et accélérée : exode d'entreprises et de résidents. Souhaitant le retour d'une vie – ne serait-ce que commerciale – au cœur du trou de beigne à Québec, la municipalité permit dans la première moitié des années soixante-dix, la construction de l'hôtel Ramada, un long phallus qui jette son ombre sur l'église Saint-Roch (l'un des plus beaux bijoux du quartier). Elle se plia également aux volontés d'autres promoteurs, en couvrant la rue Saint-Joseph (principale artère commerciale du quartier au cours des décennies cinquante-soixante), pour la déguiser en centre commercial, croyant pouvoir récupérer cette recette alors très en vogue dans les villes périphériques. Le concept de centre commercial, appliqué comme un pansement mésadapté à une artère exsangue du centre-ville, allait démontrer son inefficacité à l'égard du problème identifié. En plus de ne pas solutionner la carence en stationnements gratuits et faciles d'accès au centre-ville, le Mail venait masquer les édifices parmi les plus beaux du quartier. Sans omettre que, toiturée sur un kilomètre, la rue devenue mail, rompt la continuité de plusieurs rues dans l'axe nord-sud, altérant nettement la fluidité de la circulation automobile en plein centre-ville. Le mail allait-il accomplir son destin dans l'industrie du trou de beigne pour autant ?



« Au mail Saint-Roch, c'est vite fait ! »¹

Pourtant, lorsqu'au printemps 1998, la municipalité annonça son projet de démantèlement du toit, elle provoqua un tollé de contestations de la part des résidents (citoyens et commerçants) immédiatement concernés. La municipalité répondit par des audiences sur leur projet « rebâtir la rue Saint-Joseph » au cours du mois de juin 1998. Les audiences connurent une excellente participation, et reçurent le dépôt d'un nombre considérable de mémoires dont une majorité se prononçait de toute évidence contre le projet. Pour comprendre l'attachement populaire envers le mail, que l'institution considère être une aberration de l'administration passée, je m'inspire de Darwin².

Darwin arrive en ville

Une des innovations de la théorie de l'évolution tient dans son caractère purement cybernétique, c'est-à-dire qu'il implique une dialectique relationnelle entre l'espèce vivante et son environnement (influant l'un sur l'autre) : la sélection naturelle. Un individu possédant comme caractéristiques des « défauts » physiques (transmissibles génétiquement) qui, dans un contexte environnemental donné, le favorisent dans la compétition de la survie, vivra plus longtemps et se reproduira plus, permettant à ses caractéristiques génétiques d'être généralisées dans son espèce après quelques générations. L'être humain a très peu évolué physiquement depuis le néolithique, s'étant essentiellement adapté à son milieu par ses mœurs et sa technologie. La vie en communauté répondait à l'impératif de la survie, les agglomérations importantes, en continuité, le deviennent par convergences de besoins/ressources. Comme Desmond MORRIS le rappelait dans *Le zoo humain*³, la ville n'est pas une jungle. Entièrement artificielle, elle est énormément réglementée et les individus encadrés. Le prix que nous payons pour, précisément, nous débarrasser de l'effort de chaque instant pour la survie, c'est vivre dans un zoo. La dialectique

de contexte/caractéristiques individuelles n'opère plus. La sélection naturelle repose sur d'autres paramètres désormais. Cependant, le milieu et l'individu entretiennent toujours une relation. Et si les convergences individus/contexte ne jouent plus pour la sélection du survivant, ne joueraient-elle pas à déterminer le résidant ?

Les villes attirent les individus, pour des avantages précis (proximité de tout, plus grand choix de loisirs), que je qualifierai ici de facteurs de concentricités. La raison même des villes. En contrepartie, tout centre-ville comporte aussi des facteurs d'excentricité, c'est-à-dire qui poussent certains individus à s'éloigner du centre. La densité de la population et de la circulation automobile, le bruit, la pollution, l'absence de cour arrière et de cordes à linges, etc. sont des facteurs d'excentricités qui, pour aussi inévitables puissent-ils paraître, décourageront toujours une partie importante de la population d'y élire domicile. Il en est d'autres, spécifiques à des situations géographiques ou à des aménagements immobiliers ou routiers. Prenons l'exemple de l'autoroute Dufferin-Montmorency, dans le quartier Saint-Roch, à Québec : en plus d'appartenir à un réseau routier qui, par définition, facilite l'étalement urbain, les multiples bretelles (dont deux inutiles) déchirent un quartier central. Facteur d'excentricité à la puissance deux. Pensons aux condominiums dans l'ancienne église Notre-Dame-de-la-Paix offrant à ses résidents une vue imprenable sur les dites bretelles.

Un mail excentrique ou concentrique ?

Un centre-ville se métamorphose en trou de beigne corollairement à un surplus de facteurs d'excentricité, et/ou à une insuffisance de facteurs de concentricité (convergence). Ce qui détermine la valeur concentrique ou excentrique d'un élément n'est pas d'ordre financier, ni son utilité immédiate (c'est-à-dire en fonction des raisons de son implantation), ni quelconque critères esthétiques, hygiéniques ou autres. Depuis quelques années, Luc



Photos : Julie RHÉAUME, courtoisie journal *Droit de parole*.

LÉVESQUE⁴, dans la revue *Inter*, s'est intéressé dans ses articles aux effets pervers de l'hygiénisme obsessionnel répandu chez les planificateurs urbains. À partir de certains exemples, il a illustré que des aménagements qui semblent être des erreurs d'aménagement, entraînent parfois au contraire des conséquences bénéfiques. Au fond, ses articles portent un regard en gros plans sur des aspects complexes de la dialectique relationnelle entre le milieu et l'individu.

Ainsi, pour évaluer si le Mail ajoute en facteurs d'excentricité ou au contraire en concentricité, on ne doit pas s'interroger quant à la réalisation ou non des objectifs fixés au départ par les promoteurs et les autorités, mais en fonction de sa dialectique effective avec les résidents, dans le contexte où il fut aménagé. Les particularités au quartier, bien qu'imprévisibles, finirent par rencontrer des besoins spécifiques : 1) Un quartier obsolète offre généralement des loyers à un coût proportionnel aux finances des personnes défavorisées, des familles à faible revenu, des artistes, etc. 2) Ajoutons à ce contexte « la plus longue rue couverte au monde » et viennent s'établir des personnes âgées et/ou handicapées dans les édifices intégrés ou adjacents au Mail. 3) L'inconvénient mentionné plus haut, causé par le Mail sur la fluidité de la circulation dans l'axe nord-sud, s'avère dans les faits plutôt apprécié par les résidents. Avec la césure complète sur plusieurs rues, le Mail centre-ville se présente comme une zone-refuge pour les familles (enfants), les personnes âgées et handicapées vivant au quotidien à son flanc nord. Peu à peu, se concentrent des logements et des services pour ces groupes d'individus, dotant le secteur d'un semblant d'infrastructure utile à leur qualité de vie. Même le Centre emploi et solidarité des Quartiers Historiques occupe des locaux du Mail. Au cours de la dernière décennie, le Mail centre-ville tendait donc à devenir informellement un complexe multiservices pour les personnes défavorisées, âgées ou à mobilité réduite et les itinérants. Contexte nouveau, que n'avait pas prévu les instigateurs du toit et qui eut l'avantage d'attirer dans le quartier de nouveaux résidents n'appartenant ni aux *Hells Angels* ni au monde de la prostitution. Quelques investissements supplémentaires pour rendre le quartier plus attrayant pour les familles auraient permis d'accueillir une plus grande diversité de nouveaux venus.

« Rebâtir la rue » ou « faire le trottoir »

Ce qui a créé dès le départ un climat de méfiance chez les résidents à l'égard de la ville de Québec et de son projet de démolition, c'est le ton unilatéral de sa décision. Effectivement, la ville auraient eu pour environ 20 millions de dollars d'investissement promis de la part de divers promoteurs, à la condition expresse que le toit du Mail soit démantelé⁵. Il suffit de confondre encore une fois revalorisation avec revitalisation et la justification est trouvée. Le rapport des commissaires aux audiences fut rendu à l'automne 1998, plusieurs propriétaires constatèrent que les commissaires ne se souvenaient plus des mémoires déposés et de leur contenu. Leur rapport contient un tableau sur les thèmes abordés, mais non sur les positions prises. Ils recommandent d'accélérer le démantèlement jusqu'à la rue du Pont (plus de la moitié). La « phase 2 » est reportée à plus tard, mais la décision demeure irrévocablement imposée. Au début de l'année 1999, des propriétaires (résidents et commerçants) créent la *Coalition pour la conservation et l'embellissement du Mail*.

Fondée et dirigée par Monsieur Armel LAROCHELLE, la coalition, qui possède son site WEB⁶, a fait circuler une pétition dans plusieurs commerces du Mail. Parmi les commerces situés dans le Mail, près du deux tiers préféreraient que le toit soit rénové plutôt que démantelé. La *Coalition pour la conservation et l'embellissement du Mail* effectue une démarche de représentations auprès des divers intervenants et instances, ainsi que des pressions politiques exercées exclusivement aux périodes de questions dans les séances du conseil municipal de Québec. Comme les travaux de démolition du toit devront débiter bientôt, on peut parier que la ville ne bronchera pas d'un iota sans une action d'éclat⁷. La coalition envisage un recours collectif, l'emprunt de 3,4 millions de dollars effectué par la ville pour la construction du toit étant remboursé par les propriétaires et commerces concernés via une taxe spéciale. Dette qui ne sera acquittée que dans sept ans. La coalition propose une rénovation du toit, qui réhabiliterait le Mail dans son quartier, consoliderait la vocation de complexe multiservices que lui ont données les circonstances, tout en le rendant plus attrayant pour la nouvelle clientèle que voudrait accueillir la ville. Par ailleurs, le projet « Cité multimédia dans Saint-Roch », piloté par la ville de Québec, serait parfaitement compatible à un milieu de vie comme celui du Mail, s'il était mieux aménagé et embelliselon la coalition. En somme, tabler sur les facteurs de concentricité du Mail, plutôt que de les détruire pour les remplacer par des nouveaux pour lesquels on anticipe davantage les résultats qu'on ne les garantit.

Résidents et résidus

La ville de Québec entend démanteler le toit du Mail afin de remettre en valeur les immeubles, espérant ainsi (encore une fois) attirer des clientèles plus fortunées. Cette « revalorisation » aura pour premier effet d'augmenter les coûts locatifs. Les résidents actuels devront changer de quartier. Perspective qui ne chagrinerait aucunement les pouvoirs politiques et financiers, au contraire, puisqu'ils auront « nettoyé » ce secteur d'une « classe » de gens qu'ils estiment comme un irritant dans la vaste entreprise de séduction qu'ils désirent déployer. On constate que la pauvreté, la vieillesse et les handicapés (physiques ou mentaux), au même titre que la prostitution et les déchets toxiques, sont perçus comme des éléments « dévalorisant », faisant l'objet du syndrome du « pas dans ma cour ». Pour Armel LAROCHELLE, il ne fait aucun doute que les résidents et usagers du Mail sont considérés comme des indésirables par les autorités municipales. La coalition qu'il dirige prône la coexistence des divers types de clientèle. Dans notre société dite démocratique et tolérante, qui fait des efforts pour intégrer les « mésadaptés », rien ni personne ne devrait s'opposer à ce que avocats, marchands, clients, côtoient des personnes handicapées ou âgées.

Le quartier, qui regorge d'artistes (la ville compte en attirer encore plus), devrait pouvoir s'accommoder aisément d'un tel amalgame social – auquel se joint la multiethnicité – puisque les expériences d'altérité sont créatrices... d'art quand ce n'est pas de conflits. Malheureusement, la présence des artistes reste peu visible dans le quartier même. Pour y parvenir, il faudrait doter le quartier d'équipements et de locaux, afin de leur permettre de s'exprimer dans leur milieu de vie. Mettre à jour, dans le quartier, le travail créatif qui s'y joue : expositions et installations in situ ou en galeries d'art, scène, toutes vouées principalement à la diffusion des artistes locaux.

Le beigne peut-il penser à son trou ?

Si la ville de Québec procède comme elle l'entend au démantèlement du Mail centre-ville, ce secteur perdra du coup quelques facteurs de concentricité, pour une partie de la population qui le quittera assez tôt. Toutefois, cela n'éliminera pas automatiquement les facteurs d'excentricité propres à cette zone du centre-ville pour la portion de la population que les autorités voudraient bien y accueillir. Il risque que, tout au plus, ils y viennent pour travailler ou se divertir, comme on peut le prévoir puisque le projet « Rebâtir la rue Saint-Joseph » de la municipalité importe des États-Unis le concept « *festival market* » orienté sur le divertissement. Il y aura eu revalorisation mais non revitalisation. Le trou de beigne prendra rendez-vous avec l'administration suivante.

Notes

1. « Au mail Saint-Roch, c'est vite fait ! » Slogan publicitaire de la Ville de Québec pour le Mail dans les premières années de son implantation.
2. Cet article s'inscrit dans une suite visant à interroger divers aspects problématiques de l'organisation et de la vie urbaines, à partir de « cas concrets » avec les efforts communautaires et/ou artistiques qu'ils suscitent. Posant comme *prima* que les problèmes, à la fois relevant et se solutionnent dans l'interrelationnel. L'auteur nourrit son analyse d'éléments d'ordre cybernétique. Deux buts sont principalement visés : 1) Souligner le savoir « faire » de groupes d'individus qui se réapproprient une part de liberté-responsabilité dans leur milieu de vie ; 2) Apporter un nouvel éclairage sur les problématiques de la vie urbaine, de leur gestion politique-légale versus les solutions (novatrices et originales) apportées en parallèle par les résidents. Voir les articles précédents : « L'œuf à la loupe, pour une écologie des poteaux », *Inter*, numéro 71, pp 60-63 ; « Le groupe d'animation de l'îlot Fleury, un îlot de subversion au cœur du désordre », *Inter* numéro 72, pp 39-42. D'autre part, pour l'approche cybernétique, citons en référence : Gregory BATESON, *Vers une écologie de l'esprit, tome 1 et tome 2*, Seuil, 1977 (t.1), 1980 (t.2) ; Paul WATZLAWICK, Janet HELMICK BEAVIN, Don D. JACKSON, *Une logique de la communication*, Seuil, 1972.
3. *Le zoo humain*, Desmond MORRIS, Le livre de poche, 1971 ; aussi bien lire son précédent : *Le singe nu*, Le livre de poche, 1969.
4. De Luc LÉVESQUE, à lire notamment : « Le terrain vague comme monument », *Inter*, numéro 72, pp. 27-29 ; « Pour en finir avec l'hygiénisme », *Inter*, numéro 62, pp. 2-4.
5. Voir les propos du maire Jean-Paul L'ALLIER reportés par Robert FLEURY dans « Le Mail perdra son toit », *Le Soleil*, 28 avril 1998, p. A3.
6. On peut visiter le site WEB de la *Coalition pour la conservation et l'embellissement du Mail* : <http://science-univers.qc.ca/mail>.
7. Pour plus de détails, lire « Le groupe d'animation de l'îlot Fleury, un îlot de subversion au cœur du désordre », cf. note 2.